



« Le numérique autour de l'emploi »

5 jours en présentiel dans les locaux de La Bulle à Annemasse

1 – CONTEXTE D'INTERVENTION

A l'heure où les administrations publiques dématérialisent l'ensemble de leurs démarches, de nombreux primo-arrivants, en difficulté avec la langue française, restent exclus des usages du numérique. Si les ASL les soutiennent dans leur gain d'autonomie, le but de ces modules est d'accompagner ces citoyens dans l'accomplissement de leurs démarches en ligne pour s'inscrire à Pôle Emploi, demander la Prime d'Activité, justifier de leurs revenus pour le RSA, ...

L'action sera donc proposée sous forme de modules de 5 séances collectives de 3 heures. L'apprentissage sera progressif, individualisé tout en s'appuyant sur les compétences de chaque membre du groupe, et sera dispensé dans un climat de confiance réciproque.

2 - PREREQUIS DES STAGIAIRES

L'action s'adressera en priorité à un public primo-arrivant ayant déjà signé un CIR et ayant bénéficié des heures de formation linguistique afin d'avoir les prérequis pour comprendre le vocabulaire de base (niveau A1 minimum).

Il s'agit donc d'un public d'origine étrangère, femmes et hommes, ayant entre 18 à 70 ans habitant en Haute Savoie et identifiés dans les Ateliers Sociolinguistiques du territoire.

Une attention particulière sera apportée aux femmes et aux jeunes de 18 à 25 ans qui sont des publics reconnus plus fragiles.

Les ateliers respecteront les principes de laïcité et de non-discrimination.

3 - BESOINS

Accompagner les personnes vers une autonomisation dans leurs démarches afin de faire valoir leurs droits (CAF / CPAM ...).

De façon générale, la non maîtrise de la langue pénalise leur accès au droit. La non maîtrise de l'outil informatique est un frein à l'accès à l'emploi ou à la formation. La non maîtrise des démarches administratives en ligne fragilise l'insertion sociale et économique.

Aussi, l'ASSFAM propose de renforcer les connaissances et compétences du public qui doivent être en mesure de répondre à leurs besoins en termes d'accès aux droits via une formation assurée par un intervenant.

Objectif global

La formation n'a pas pour visée de transformer les personnes en informaticien. L'objectif principal est de pouvoir informer et accompagner les personnes à l'ouverture des droits, l'actualisation de leur situation administrative, ainsi que de repérer les points de blocage quant à l'utilisation du numérique.

Organisation de la formation

La formation est réalisée par un intervenant. Le support de formation est théorique et technique, mais le déroulé de la formation se veut participatif et dynamique. Ainsi les participants seront sollicités pour illustrer les propos du formateur par des exemples concrets issus de leur expérience personnelle. Ce qui a pour avantage de faciliter la mémorisation des informations évoquées et de dynamiser les échanges entre participants et formateur.

Contenu

Séance n° 1. Proposer un questionnaire de positionnement initial puis former « les grands débutants » à l'environnement numérique : utilisation de la souris, du clavier, du navigateur, accéder à la connexion à Internet et à la recherche en ligne.

Séance n° 2. Apprendre à créer une adresse courriel afin de pouvoir s'identifier auprès des services en ligne.

Séance n° 3. Former à l'utilisation des services CAF, AMELI et Pôle Emploi : comment créer une inscription sur ses sites, comment choisir un mot de passe valide et dont on se souviendra.

Séance n° 4. Approfondir les compétences déjà acquises : savoir comment récupérer un justificatif sur son disque dur et l'envoyer pour actualiser ses données, comment vérifier ou modifier ses coordonnées dans le cas de changement de situation, comment ouvrir ou envoyer une pièce jointe, comment joindre une photo scannée.

Séance n° 5. Réutiliser les acquis pour faire des démarches sur d'autres sites administratifs et être ensuite autonomes chez soi.

Tout au long du parcours, le vocabulaire spécifique aux activités numériques sera expliqué, et révisé à chaque séance, et les conseils et bons réflexes seront diffusés, permettant d'ancrer les bénéficiaires dans la formation.

4 – ORGANISATION DES MODULES DE FORMATION

L'action de formation se décline en cinq jours et s'adresse à un groupe de 5 à 6 personnes. Elle se déroulera dans les locaux de La Bulle située au 21 avenue de Verdun à Annemasse (en face de la Maison Nelson Mandela dans le quartier du Perrier) à partir de 9h30.

5 – PROGRAMMATION DE LA SESSION

Module n°1 :

JOURNEE 1	JOURNEE 2	JOURNEE 3	JOURNEE 4	JOURNEE 5
Jeudi 07 avril	Jeudi 14 avril	Jeudi 21 avril	Jeudi 28 avril	Jeudi 05 mai

Module n° 2 :

JOURNEE 1	JOURNEE 2	JOURNEE 3	JOURNEE 4	JOURNEE 5
Jeudi 12 mai	Jeudi 19 mai	Jeudi 02 juin	Jeudi 09 juin	Jeudi 16 juin

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

TEL : E-MAIL :

PARTICIPERA A LA SESSION DE FORMATION DU :

Module n° 1 :

JOURNEE 1	JOURNEE 2	JOURNEE 3	JOURNEE 4	JOURNEE 5
Jeudi 07 avril	Jeudi 14 avril	Jeudi 21 avril	Jeudi 28 avril	Jeudi 05 mai

Module n° 2 :

JOURNEE 1	JOURNEE 2	JOURNEE 3	JOURNEE 4	JOURNEE 5
Jeudi 12 mai	Jeudi 19 mai	Jeudi 02 juin	Jeudi 09 juin	Jeudi 16 juin

SIGNATURE

Bulletin à renvoyer à :

Groupe SOS Solidarités – ASSFAM Haute-Savoie

hatem.benslama@groupe-sos.org



ASSFAM
FORMATION